

---

Adresse de la société populaire de Gravelines, qui félicite la Convention d'avoir rejeté la trêve proposée par les tyrans et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Gravelines, qui félicite la Convention d'avoir rejeté la trêve proposée par les tyrans et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 462;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20670\\_t1\\_0462\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20670_t1_0462_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

lois et au gouvernement révolutionnaire, tel est notre vœu.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

## 40

La société populaire, montagnarde et révolutionnaire de Gravelines veut la liberté sans nuage; elle félicite la Convention d'avoir rejeté la trêve proposée par les tyrans, et l'invite, ainsi que le comité de salut public, à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Gravelines, 28 pluv. II] (3).

« Législateurs,

Quelques âmes pusillanimes, bien peu à la hauteur des principes de la Montagne et qui craignent de voir la liberté dans tout son éclat, ont peut être applaudi à cette trêve astucieuse que la tyrannie proposa dernièrement au Comité de salut public. Imbéciles, ignorants ou peu fatigués des chaînes qu'ils ont porté jadis, ils voudroient donc retomber sous la verge du despotisme! Car, une trêve avec nos ennemis... ce seroit leur accorder de nouvelles armes; ils profiteroient de ce délai pour se renforcer, et se ménager des intelligences avec les ennemis cachés de l'intérieur. Les sans-culottes de Gravelines, ne voulant pas être confondu, avec les insectes du Marais qui croassent encore sur le territoire de la République, ont cru devoir vous faire connaître leurs sentiments. Ils veulent la Liberté, mais ils la veulent sans nuage. Voir les tirans forcés de reconnaître ce que peuvent les Français animés par leur Déesse chérie; voilà, Législateurs, voilà le vœu le plus cher à leur cœur.

Mais, pour qu'ils n'aient rien à désirer, il ne faut pas que la marche du gouvernement révolutionnaire se ralentisse. Les membres purs et éclairés qui composent le Comité de salut public ont votre confiance et celle de tous les vrais républicains. Comme eux, ils veulent le bonheur des Français. Qu'ils restent donc à leur poste, et la tyrannie ne tardera pas à voir le triomphe de la liberté. »

THORNIN, AGEZ l'aîné, MUCHEMBLÉE,  
DELBOITE (secrét.).

## 41

Le comité de surveillance et révolutionnaire d'Honfleur remercie la Convention d'avoir envoyé dans leur commune le représentant du peuple Bouret. Des intrigans cherchoient à y semer le trouble; Bouret les a déjoués; il a réorganisé les autorités constituées, et maintenant la paix règne; tous ne font plus qu'une famille de frères, prêts à verser leur sang pour

(1) P.V., XXXIV, 188-89. C 299, pl. 1049, p. 6. (Original daté du 1<sup>er</sup> germ. II et signé de 206 noms, non compris les hommes détachés et de garde, et ceux qui ne savent pas signer.)

P.V., XXXIV, 189. B<sup>in</sup>, 9 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 299, pl. 1049, p. 7.

l'affermissement de la République une et indivisible.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

## 42

Les administrateurs et l'agent national du district d'Avallon rendent compte des ventes qu'ils ont faites de biens d'émigrés; le prix en a surpassé de beaucoup celui de l'estimation; ceux de l'émigré Chastellux, estimés 47,728 livres, ont été portés à 137,065 l. Ils annoncent qu'ils font passer à la monnaie 663 marcs 2 onces 6 gros d'argenterie, lesquels joints à 761 marcs, envoyés précédemment, forment un total de 1,424 marcs 2 onces 6 gros, le tout provenant des églises.

Que les communes de leur ressort ont donné pour leurs frères d'armes 345 chemises, 3 tonnes de charpie, 36 draps, 9 paires de bas, 11 paires de souliers, un fusil de calibre, une giberne, une veste et une culotte de drap blanc, et 37 livres en argent; d'autres dons leur sont encore annoncés. Et pour foudroyer les trônes des rois 18 milliers de fer, 7 à 8 mille l. de cuivre, 1,000 livres de plomb, 120 cloches et plusieurs milliers de salpêtre.

« Le sort de la République, ajoutent-ils, n'est plus un problème; elle triomphera de tous ses ennemis. L'esprit public est partout monté à la hauteur où vous l'avez placé. Un gouvernement ferme et vigoureux a mis tout en action; soutenez-en le poids jusqu'à la paix. Restez à votre poste, nous vous le demandons au nom de nos administrés; demeurez fermes et inébranlables jusqu'au moment où les trophées de la victoire proclameront les vertus du législateur. »

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la direction des domaines nationaux (2).

## 43

Le citoyen Jean Monna, notaire à Toulouse, fait don à la patrie du montant de la liquidation de son office.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (3).

## 44

Le citoyen Maison, notaire à Montech, district de Castel-Sarrasin, département de la Haute-Garonne, ne pouvant combattre les ennemis de la République, et désirant participer à leur destruction, prie la Convention d'accepter

(1) P.V., XXXIV, 189. B<sup>in</sup>, 14 germ.

(2) P.V., XXXIV, 189-90. B<sup>in</sup>, 8 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); Mon., XX, 89; Débats, n<sup>o</sup> 556, p. 152.

(3) P.V., XXXIV, 190. B<sup>in</sup>, 13 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).